



COMMUNIQUÉ 26/01/2026

AGIR ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

LANCEMENT D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EN BOURGOGNE FRANCHE-COMté

Mis en place à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Région Bourgogne Franche-Comté, ce réseau s'adresse à tous les acteurs locaux impliqués ou qui souhaitent s'impliquer dans la prévention des risques liés aux perturbateurs endocriniens et plus particulièrement aux :

- Collectivités territoriales,
- Maternités et services de protection maternelle et infantile
- Structures d'accueil de la petite enfance
- Etablissements scolaires et centres de formation d'apprentis
- Professionnels de santé, de la prévention et du social

Dans ce cadre, l'ASEPT Bourgogne Franche-Comté a été missionnée pour animer et coordonner les activités du réseau via :

- L'accompagnement des publics qui souhaitent s'impliquer ou monter un projet en lien avec la thématique. En partenariat avec tous les opérateurs locaux (Mutualité Française BFC, ATMO BFC, etc.), il s'agit ici d'offrir une réponse structurée et « sur mesure » aux besoins du territoire par la formation, l'outillage, la réalisation d'audits, l'ingénierie et l'évaluation de projet ;
- Le partage d'expériences ainsi que la mise en place d'échanges réguliers et de journées régionales dans le but de mobiliser les publics, développer les connaissances, promouvoir l'interconnaissance et valoriser les actions probantes ;
- L'information et la veille documentaire. Cela se concrétisera par la réalisation d'une plateforme informatique dédiée, la mise à disposition de ressources (ex : guides pratiques, outils d'animation, etc...) et l'organisation de webinaires thématiques ;
- La réalisation d'un annuaire des opérateurs et d'une cartographie annuelle des actions.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants. On peut retrouver ces substances dans différents produits d'usage quotidien, par exemple certains produits d'hygiène et de nettoyage, les cosmétiques, les emballages et ustensiles en plastique, les insecticides, etc.
- L'exposition à ces substances affecte de manière néfaste les écosystèmes et la santé humaine. Elles peuvent contribuer à l'apparition de troubles du développement et de la croissance, de cancers et de certaines maladies chroniques telles que le diabète.
- La vulnérabilité aux perturbateurs endocriniens est plus importante à certaines périodes de la vie. C'est le cas de la période pré-natale, de l'enfance et de la puberté.

AGIR CONTRE L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : UN ENJEU MAJEUR POUR LE TERRITOIRE

En région Bourgogne Franche-Comté, la lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens, et plus particulièrement la protection des publics vulnérables, est un objectif prioritaire des politiques de santé publique. Dans ce cadre, elle a été inscrite dans les objectifs stratégiques du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

A partir de 2024, la Région et l'ARS Bourgogne Franche-Comté ont mis en place un programme d'audit à destination des structures de la petite enfance, dont plusieurs collectivités ont bénéficié. Cette démarche a conduit à l'émergence et à la mise en œuvre de multiples initiatives locales.

En 2026, le lancement du réseau en objet acte la volonté du territoire de poursuivre dans cette trajectoire à travers une offre d'accompagnement structurée et égalitaire sur toute la Région.

Pour toute demande d'informations et d'accompagnement, vous pouvez contacter l'équipe de coordination du réseau par mail ou par téléphone :

 contact@asept-bfc.fr

 [06 72 32 46 76](tel:0672324676)

